



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

St-Légier-La Chiésaz, le 30 mai 2016

Les comptes de St-Légier-La Chiésaz passent au rouge !

Les comptes 2015 de la commune de St-Légier bouclent avec un résultat négatif de 4,4 millions sur 32,7 millions de revenus, alors que le déficit budgété était de 1,4 million et une marge d'autofinancement négative !

Si les charges du ménage communal ont été maîtrisées avec même une réduction, c'est au niveau des recettes fiscales et des charges intercommunales et cantonales que l'effet négatif s'est fait ressentir.

Les recettes de l'impôt sur les personnes physiques ont baissé de l'ordre de 0.7 million dû à des décomptes complémentaires de l'ACI en 2014 et dont les répercussions ont été effectives sur l'exercice 2015. Vient s'ajouter une forte baisse des impôts des entreprises en diminution de 1,1 million !

Les bons résultats 2014 se sont traduits également par une ponction complémentaire de la péréquation d'un 1/2 million reporté sur notre exercice 2015.

Il y a encore lieu d'ajouter une augmentation de 1 million pour la facture sociale qui atteint 7,3 millions et 4,4 millions pour la péréquation horizontale, puis, l'assainissement de 3 passages à niveau de la ligne MVR, pour une dépense hors budget de 0,4 million.

Les baisses fiscales vont engendrer un retour, estimé, en faveur de la commune de 1,6 million tant sur l'alimentation de la facture sociale que de la péréquation 2015. Montant qui n'a pas été provisionné dans les comptes sous revue.

L'exercice 2016 retrouvera une marge d'autofinancement positive et les mesures prises par la municipalité tant lors de l'établissement du budget 2016, qu'au début de cette année devraient conduire à rétablir la situation.

Contact : Alain Bovay, syndic, 079 210 25 42